— C'est curieux, leur disait-il, j'ai soupé, on ne m'a pas répondu. C'est très ennuyant, car je sais plombier et j'ai un travail urgent à effectuer chez lui. »

Sans défiance, on lui donnait tous les renseignements voulus et cela permettait à Barbier de retarder ou d'avancer son opération.

Barbier a affirmé d'autre part, ne pas avoir effectué seul ses nombreux vols et catégoriquement, il a accusé René Dewinan, 20 ans, dit Papatte, 19, rue de la Halle, d'être son complice.

Ce dernier a, naturellement protesté de son innocence, mais Barbier a fourni de telles précisions que M. Mathieu a décidé de la conserver, pour l'envoyer au Parquet, au compagnie du plombier trop bavard.

Voleurs de bronze

Des agents de sûreté appréhendèrent hier matin Régis Leroir, 23 ans, charretier, rue Saint-Sauveur et Vanhleuwenhuyse, 36 ans, impasse Saint-Sauveur, auteurs d'un vol de cuivre, chez M. Wallaert, rue Pontenoy.

Il avait pris un réveil

Georges Labios, 30 ans, marchand forain, sans domicile fixe, entrait mercredi, vers quatre heures, à l'estaminet Teneur, rue Colbert, 143. S'étant rendu à la cour, en passant par la cuisine, Labios, s'était emparé d'un réveil-matin, lorsque le patron s'en aperçut. Ce dernier se mit aussitôt à sa poursuite et le voleur fut bientôt rejoint. Labios a été déféré au parquet.

Fêtes de St-Sauveur et St-Maurice (intra-muros)

Nous voici arrivés à la veille des grandes fêtes qui devront se dérouler dans nos vieux quartiers et populaires.

Le clou de ces fêtes est incontestablement le grand Cortège des Nations. Les concurrents du concours de chars rivalisent de goût et de soins pour enlever les superbes primes qui y sont destinées. Les 25 chars plus beaux et plus riches les uns que les autres feront l'admiration des nombreux étrangers qui se déplaceront pour jouir de ce spectacle qui n'a pas été produit depuis 1892, le Comité n'a pas la prétention de faire mieux comme costumes, mais croit pouvoir certifier que les chars de fabrication moderne (cartonnage, staff, etc...), seront de beaucoup supérieurs.

Nations n'aperçu des groupes et chars :

Le char du Triomphe de la Paix, groupes de hussards de 92 ; le char de la Flandre, groupe de 200 marins (musique, clairons, tambours et fifres) ; char de la France, char de la Belgique, char de la Chine, char de la Hollande, groupe de 100 pêcheurs et pêcheuses hollandais ; char de la Grèce, char de l'Egypte, groupe de 70 bohémiens et bohémiennes ; char de la Serbie, char de la Bohême et Roumanie, char du Maroc, char de l'Autriche, char du Japon, groupe de 50 papillons et libellules ; char du Mexique, groupe de 100 marins anglais ; char de l'Angleterre, char de l'Alsace-Lorraine, char de l'Union des Peuples, cavaliers et groupe anisaes, char de la Suisse, cavaliers américains, char de l'Amérique, groupe Algérien, char de l'Algérie, char de l'Espagne, char de l'Ecosse, groupe turc, char de la Turquie, char de la Russie.

L'importance et la nomenclature de ces chars et groupes devraient suffir à assurer le succès de ce cortège, mais la Comité, organisé sous les auspices de la Municipalité, a voulu que cette sortie soit pleine d'harmonies et les sociétés suivantes seront intercalées avec ces chars attelés de 6 à 8 chevaux de valeur, la cavalerie nécessaire pour les chars du Comité n'a pas moins de 70 chevaux.

Les musiques de Canteleu-Lambersart, Musique Algérienne, Trompettes porte-étaions ; Musique Turque, Musique Russe, Musique Suisse, Musique de l'Union des Peuples, les Accordéonistes Lillois, Musique Anglaise, Harmonie de Lambersart, Musique de Bruxelles, Musique Bohémienne, Musique Hollandaise, Musique des Enfumes de Tourcoing, comprenant 200 exécutants, etc., etc. Les Lillois et les habitants des quartiers Saint-Sauveur-Saint-Maurice pourront être fiers de leur Comité qui depuis deux ans organise cette fête inoubliable. Le cortège de nuit sera certainement extraordinaire. Rappelons aux habitants les têtes de nuit organisées par Moulins-Lille qui, loin d'avoir l'importance de notre cortège lumineux, étaient, sous le reconnaissons, superbes : quel coup d'œil quand ces 25 chars détileront dans les artères de Saint-Sauveur déjà brillamment illuminées. Le spectacle sera merveilleux.

Les concerts par les Musiques des Canonniers, Fanfare de Moulins-Lille, Fanfare du Commerce de Saint-Sauveur, Harmonie de la Madeleine, Fanfare du Centre et autres phalanges artistiques, seront suivis par une foule sympathique. Les bals, braderie, course vélocipédique, feu d'artifice clôtureront ces fêtes si tous, étrangers et Lillois, se sépareront au cri de Vive Saint-Sauveur.

La Braderie, qui aura lieu rue de Paris, de Béthune, etc., aura son succès habituel.

Et maintenant tous à l'œuvre, décorez, pavoisez, fêtez et recevez dignement les étrangers venus pour vous rendre visite.

Que le temps se mette de la partie et le Comité aura la récompense de ses nombreux efforts.

N'oublions pas de dire que pendant ces fêtes des quêtes seront faites au profit des pauvres et les quêteurs sont priés de se faire inscrire, 5, rue de Fives, à la Pompe.

Comité Républicain

du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture

MM. les membres de la section du Nord du C. R. C. I. A. sont instamment priés d'assister à l'Assemblée générale annuelle, le mercredi 4 juin, à 10 heures et demie du matin, au siège, 23, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, sous la présidence de Monsieur le sénateur A. Mascuraud.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; 2. Admissions nouvelles ; 3. Approbation d'un nouveau règlement intérieur ; 4. Lecture des rapports ; 5. Allocution du président.

A midi et demi, déjeuner par souscription à l'Hôtel de l'Europe, 32, rue Basse, à Lille.

Au cours de ce déjeuner, Monsieur le sénateur Mascuraud remettra officiellement les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur au président de la Section du Nord, M. Cleude Guillemand, récemment promu.

Nota. — En raison du nombre élevé des adhésions déjà reçues à ce jour pour le banquet et des proportions de la salle choisie, il est rappelé que le tout dernier délai pour les inscriptions audit banquet est fixé au dimanche 1er juin.

Conseil de guerre

Séance du 29 Mai 1913

Un évadé de l'Hôpital

C'est hier matin que le Conseil de guerre, présidé par M. le lieutenant-colonel Quiquandon, a jugé le soldat Jules Hardelin, du 84e qui, en traitement à l'hôpital militaire, alors qu'il était inculpé de désertion, s'évada de la cellule où il avait été placé.

Hardelin, on se le rappelle, s'était esquivé par un presbytère de la rue Nationale après avoir escaladé plusieurs murailles d'une hauteur imposante et avait été arrêté peu après dans une petite commune des environs de Lille.

Devant les juges, Hardelin n'a pas protéré une seule parole et il a laissé au président le soin de lire les déclarations qu'il avait faites précédemment.

Lorsque Me Valenducq qui le défendait eut réclamé l'acquittement en faisant ressortir que les médecins majors Lescoult et Mignon qui l'examinèrent au point de vue mental, n'étaient pas d'accord, M. le capitaine de Toytot, occupant le siège du commissaire du Gouvernement, réclama une peine sévère. Hardelin s'en est tiré avec six mois de prison pour la désertion et six mois de prison pour son évasion.

Leroux Joseph, chasseur de 2e classe, 6e régiment de chasseurs à cheval, désertion à l'étranger en temps de paix avec emport d'effet, deux ans de prison (sursis). Défenseur, Me Marchant. — Simon Bertulphe-François, canonnier de 2e classe (service auxiliaire), 15e régiment d'artillerie, désertion à l'étranger en temps de paix, avec emport d'effets, un an de prison (sursis). — Grosseiler Emile, Auguste, jeune soldat, classe 1906, recrutement de Lion, insoumission, un mois de prison, Me Valenducq. — Schricke Albert-Henri-Joseph, soldat de 2e classe, 110e régiment d'infanterie, désertion à l'étranger en temps de paix, deux ans de prison (sursis), Me Fabro. — Quennehen Julien-Charles-Paul, jeune soldat, classe 1905, recrutement d'Abbeville, insoumission, un an de prison, Me Fabre. — Seurinck Henri-Edouard-Désiré, 2e canonnier-conducteur, 41e régiment d'artillerie, vol militaire, un an de prison, Me Fabre. — Colle Augustin, soldat de 2e classe, 145e régiment d'infanterie, désertion à l'étranger en temps de paix, avec emport d'effets, deux ans de prison (sursis), Me Macquart. — Lescroart Charles, soldat réservisto, 43e régiment d'infanterie, désertion à l'étranger en temps de paix, trois mois de prison, Me Batavoine. — Jacques Marcellin-Siméon, jeune soldat, classe 1906, recrutement d'Arras, insoumission, un an de prison, Me Le Roy. — Masclef François, soldat de 2e classe, 1er régiment d'infanterie, refus d'obéissance, outrages envers un supérieur à l'occasion du service, cinq ans de travaux publics, Me Le Roy. — Relier Alphonse-Emile, 2e sapeur-conducteur, 3e régiment du génie, désertion à l'étranger en temps de paix, avec emport d'effet, six mois d'prison, Me Le Roy.

Chute mortelle

Hier soir, vers 6 heures, Emile Roussel, 50 ans, demeurant rue d'Ypres, au service de MM. Lambert frères, blanchisseurs à Quesnoy-sur-Deûle, rondinsait une voiture attelée de deux chevaux.

A l'angle de la rue du Vieux-Feubourg et de la rue du Lombard, une des roues du véhicule heurta un rail. Par suite du choc, le conducteur fut projeté sur le sol et rompu entre une des roues de ce voiture et la bordure du trottoir.

Le malheureux, conduit à la pharmacie Lepot, 27, rue de Roubaix, ne tarda pas à expirer.

Son corps a été transporté à l'auberge de « La Fin de la Guerre », où l'infortuné conducteur avait l'habitude de remiser.

LYCÉE FAIDHERBE

M. le Recteur a décidé qu'à l'occasion des Fêtes de Lille, les classes vaqueraient le lundi 2 juin.

Accident mortel

L'identité de la morte est établie

Nous avons relaté, hier, le mortel accident qui se produisait rue de Lannoy. En descendant d'un tramway, une femme se fracture le crâne et son corps fut transporté à la Morgue.

L'identité de la défunte est maintenant connue. Il s'agit bien, comme nous le laissions supposer, de Mme Eugénie Boidens, née Fée, 55 ans, dont le mari est boucher, rue d'Aire, à Haubrouck.

La pauvre femme, après avoir rendu visite à une de ses filles en service à Templemars, avait voulu embrasser la cadette, employée à la pharmacie Lépine, rue de Lannoy.

C'est en se rendant après d'elle que l'accident se produisit.

PARADE D'EXÉCUTION

Hier matin a eu lieu, dans le cour de la Citadelle, une parade d'exécution concernant le soldat Barrois, du 15e d'artillerie, condamné à cinq ans de travaux publics pour outrages envers un supérieur.

Extrait de la prison et conduit entre quatre soldats, baïonnette au canon, Barrois écouta, tête baissée, la lecture du jugement prononcée devant les troupes de la garnison, sous le commandement du chef de bataillon Tipigny.

Aucun incident ne trouble cette triste cérémonie.

RENVERSÉ PAR UNE VOITURE

Hier, vers deux heures et demie de l'après-midi, un cycliste, Albert Coppelaert, 13 ans, demeurant à Bondues, rue Pasteur, 1, a été renversé, place de la République, par une voiture conduite par Eugène Peindevoine, au service de MM. Saint frères, marchande de sacs, 262, rue de Paris.

L'jeune homme se retira indemne, mais sa machine fut complètement démolie.

POUR LES ASSISES

M. Delalé, juge d'instruction, vient de renvoyer devant les Assises pour attentat aux mœurs, Alfred Vandesteen, 37 ans, cordonnier, demeurant rue Dubourg, cour Desailly, qui abusa odieusement de sa belle-fille, Marie-Louise Chocquaert, âgée de 11 ans.

CONSERVATOIRE DE LILLE

La Lyre Madeleinoise, qui, sous la direction de son dévoué chef, M. Louis Lambin, participera le 15 juin au concours de Vincennes, offrira le samedi 7 juin, un grand concert où elle exécutera les chœurs de ce concours.

Pour rehausser l'éclat de cette audition artistique, la Commission a fait appel aux artistes de talents membres de cette phalange dont les noms suivent :

MM. C. Baralto et P. Soilem, ténors ; Robillard, baryton ; Th. France, basse ; G. Moreau, violoncelliste ; H. Gadenne, flûtiste ; R. France, violoncelliste ; Fernand Dumoulin, comique de genre. Le piano sera tenu par M. Camille Stien, l'éminent professeur de musique.

Tous les membres honoraires, souscripteurs et amis de la Chorale, se feront un plaisir de venir en nombre écouter cette exécution qui s'annonce remarquable, nul doute que les amateurs de bonne musique s'y trouvent nombreux.

LA VIE LILLOISE

Pendant la 21e semaine, du 18 au 24 mai, les bureaux de l'état civil ont enregistré : 79 naissances, 10 mort-nés, 36 mariages et 62 décès.

La plupart de ceux-ci sont attribués à la tuberculose (6 décès), à la coqueluche (4 décès), au cancer (6 décès), à la bronchite (6 décès) et à des maladies organiques du cœur (4 décès).

La rougeole tend à disparaître. Par contre, il semble qu'une épidémie de coqueluche tende à sévir.

ECOLE SOUSTRUCTIONNAIRE D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LILLE

Dimanche prochain 1er juin, à 9 heures 30, au Cercle Militaire, 1, rue Macquart, conférence par M. le lieutenant Vanecke, du 43e régiment d'infanterie sur : Le tir de groupe.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Société de Secours mutuels des Anciens Sous-Officiers de Lille

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer les membres de la Société que le Comité des fêtes du quartier Saint-Sauveur fait appel au dévouement des sociétaires pour remplir l'emploi de quêteurs pendant le cours du « Cortège des Nations qui aura lieu dimanche 1er juin. Les sociétaires désireux de prêter leur concours à cette œuvre de charité, sont priés de s'adresser au président M. Delvingier, au siège du Comité, 5, rue de Fives, qui leur donnera toutes les instructions nécessaires pour l'accomplissement de leur mission.

La Société de gymnastique La Lilloise

La société invite tous ses membres, tambours, clairons et musiciens, à la répétition générale qui aura lieu le vendredi 30 mai, à 8 heures 30 précises du soir, au siège, 83, rue de Fives. Présence indispensable.

Le Sang pur

par le Vermilionne préparée par Mlles Assolgnon, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. La boîte 0 fr. 75, par poste 1 fr. Toutes les plantes qui guérissent. Produits de régimes, eaux minérales, etc. Téléphone 26.35 3120

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, 0 fr. 41 le kilo ; pain blanc, 0 fr. 39 le kilo ; pain bis ou de ménage, 0 fr. 35 le kilo.

ROUBAIX

TAUROMACHIE

Une corrida de Toros à Roubaix, au Vélodrome Barbieux, le 8 juin prochain

Depuis passé dix ans, le Nord était privé de toute manifestation tauromachique et voici qu'on nous annonce pour le 8 juin prochain, à Roubaix, dans l'enceinte du Vélodrome Barbieux, une authentique corrida de toros.

Le « track » doyen aera, cela va sans dire, aménagé tout spécialement en vue de cette sensationnelle réunion. Déjà une armée d'ouvriers de tous corps de métiers s'emploie à la transformer en une véritable arène.

Une intéressante corrida landaise et espagnole composée de six toros qui seront travaillés par des toréadors landais et espagnols également y sera offerte.

Les organisateurs MM. Manuelo Vigata et Jaime Pujol sont les mêmes impresarii d'outre-Pyrénées qui mirent sur pied les réunions analogues méridionales et espagnoles de Nimes, Marseille, Autun et Barcelone.

Le prix des places est fixé à 5 fr. les réservées, 3 fr. les premières, 2 fr. les secondes, 1 fr. les troisièmes. Afin d'éviter l'encombrement aux guichets le jour de la réunion, la direction ouvrira un bureau de location aux arènes à partir du jeudi 5 juin.

L'INCENDIE DE LA RUE CICERON

Mlle Angèle Leliaert, cette jeune fille de 23 ans, grièvement brûlée au cours d'un incendie allumé par son imprudence, est toujours à la Fraternité, dans un état qui laisse bien peu d'espoir.

LA VALSE DES BÉCANES

Jeudi matin, un inconnu s'est introduit dans le vestiaire de la maison Paul Gonville, négociant en charbons, rue Saint-Georges, et s'est emparé d'une bécane de peu de valeur.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police du 2e arrondissement.

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL »

Vendredi soir, à 8 heures, au local, répétition générale du chœur imposé au concours de Sèvres. Des instructions seront données pour le concert de Tourcoing et la sortie de Gand du 15 juin.

TOURCOING

M. F. D. aurait dû y penser !

« Quand Rome a parlé, disent les ultramontains, la cause est entendue, les catholiques doivent se soumettre ». Loyola a écrit : Si l'autorité déclare noir ce qui semble blanc, il faut prononcer que cela est noir ».

M. F. D. qui, le sait doute, une forte mentalité catholique, a l'air de croire que ces principes sont en usage dans le monde politique.

M. Barthou a décidé de maintenir sous les drapeaux la classe libérable cette année. M. F. D. ne comprend pas que tous les députés nient pu trouver cette décision un peu trop hâtive, le excommunie les rétroclaires, tout comme le pape excommunie les sillonnistes.

M. Dron a une large part de l'excommunication de notre clérical journaliste.

L'indépendance de notre député la rend morose.

M. F. D. croit avoir tout dit lorsqu'il conte : « Quant à nous, nous voulons lui rappeler la phrase énergique par laquelle M. Barthou terminait, mardi, son discours : « Tant pis pour ceux qui ne comprennent pas que la défense nationale est la suprême loi de la patrie. »

Cette phrase ne prouve rien.

Les vrais citoyens, dans une démocratie, comprennent que la défense nationale est la suprême loi de la patrie. Mais tous ne sont pas obligés de trouver nécessaires les moyens préconisés par M. Barthou.

Avant de lancer une flèche, d'ailleurs peu dangereuse, contre M. Dron, M. F. D. aurait dû y penser.

APRÈS LE DIVORCE

Harlin Emile, 35 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, rue Saint-Antoine, vit séparé de sa femme, Masselis Sidonie, 33 ans, qui habite à Tourcoing, rue du Hainaut. Harlin Emile était alité, paraît-il, sous d'autres cieux, chercher de nouvelles amours. Sa femme ayant demandé le divorce, l'avait obtenu il y a deux mois.

Harlin se trouvant bien à Tourcoing, rencontra son ex-femme qui se rendait au travail, rue de Guise.

Une discussion eut lieu entre les ex-conjoints, finalement Harlin Emile lui donna un coup de couteau de poche au cou.

Harlin était ivre. La blessure de Masselis Sidonie n'est pas grave.

Harlin a été arrêté par le brigadier Pettier et le gendarme Leq.

GRÈVE

A l'usine Flipo aîné, rue du Château, 12 rattacheurs se sont mis en grève, demandant une augmentation de salaire de 0.90 par semaine ; les petits rattacheurs ont quitté le travail par solidarité.

FIN DE GRÈVE

Les ouvriers qui s'étaient mis en grève chez MM. Rottstrate et Deconinck, ont repris le travail, le tisseur qui avait été congédié ayant été repris.

OUVERTURE DES JARDINS DES ENFANTS

Les Jardins des Enfants, créés par la municipalité rue Fin-de-la-Guerre, seront ouverts aujourd'hui, une heure et demie. Les jeunes bébés pourront aller s'égayer en plein air.

Les mamans seront certainement reconnaissantes à la municipalité républicaine.

UNE TROUVAILLE

Hier matin, vers 8 heures et demie, un passant aperçut enveloppé dans du papier, un objet placé rue Saint-Jacques, en face des magasins « A la Grâce de Dieu ». Il le prit, l'ouvrit ; c'était un tœtus de deux mois. Une enquête est ouverte au 2e arrondissement.

AUTOPSIE

L'autopsie du cadavre de Naessens Adolphe, qui fut trappé 20 coups de couteaux, à Roncq, et qui mourut mercredi à l'hôpital, a été pratiquée hier par M. le docteur Julien. Les conclusions du docteur ont été adressées au parquet.

CHIEN SUSPECT

Un chien pénétrait chez Mme Coralie Lecomte, rue Franklin, 34, et alla se cacher sous un lit. Mme Coralie Lecomte voulut le faire sortir. Ce fut inutile. Cette dame fut même mordue à l'index. Appelé, l'agent de police Scampa tua l'animal, qui sera examiné par un vétérinaire.

EST-CE UN VÉLO VOLÉ ?

M. Bonifere Denis était occupé à changer des métiers à la gare annexe, lorsqu'il aperçut un individu qui arrivait, laissait un vélo sur le pavé, et qui disparaissait aussitôt.

L'allure de ce nouveau venu ayant paru suspecte à M. Boolace Denis, il examina le vélo sur lequel il put voir une plaque au nom de l'Etablissement « Omnium d'installations électriques, Béthune ». Sous prétexte que ce vélo était un vélo volé, il alla aussitôt faire une déclaration au 1er arrondissement.

RETRAITE OUVRIÈRES

Comptes annuels des intéressés

Depuis quelques jours la Caisse nationale des Retraites fait remettre par le Poste aux assurés obligatoires et facultatifs qui ont leur compte de retraite ouvert à la dite caisse, les bulletins annuels de situation prévus par la loi et les règlements.

Ces bulletins permettent à chaque assuré de connaître, année par année, sa situation vis-à-vis la loi des versements et le montant de la rente produite à 65 ans par ses versements et les versements de l'employeur.

Une première colonne indique le montant des versements. La deuxième colonne indique le montant de la rente produite par ces versements à 65 ans. Enfin, une indication portée à la colonne « observations » indique le calcul à effectuer pour la rente à 60 ans.

Par exemple, il a été effectué pour une assurée née le 22 décembre 1889, cinq francs de versements au 31 décembre 1912. Ces cinq francs versés à l'âge de 24 ans garantissent à l'assurée, à l'âge de 65 ans, une rente de 3.35. A 60 ans, d'après l'indication donnée à la colonne « observations », la rente serait de 3.35 × 0.6136 = 2 fr. 05.

Il a été effectué pour une autre assurée, née le 10 décembre 1893, c'est-à-dire âgée de 20 ans, un versement de même valeur, c'est-à-dire cinq francs. Les 5 francs de cette assurée seront productifs de rente pendant quatre années de plus que les 5 francs de la 1re. Ils garantiront une rente supérieure à la première, soit 3.561 65 ans. A 60 ans, la rente sera de 3.50 × 0.6136 = 2.14.

Chaque année donc, le compte de chaque assuré sera parallèlement établi. Les chiffres portés dans la première colonne s'augmenteront du total des versements effectués en cours d'année. Les chiffres de la colonne 2 s'augmenteront du montant de la rente produite par les versements pendant le nombre d'années qui s'écoulent entre le versement et la liquidation de la retraite.

Les assurés ont donc tout intérêt à conserver année par année les feuilles qui leur seront ainsi adressées. S'ils jugent toutefois devoir adresser une réclamation au sujet de l'établissement de leur compte, ils doivent l'adresser dans le courant de l'année à la caisse nationale des retraites.

Il est, d'autre part, entendu qu'au montant des rentes produites par les versements et tel qu'il figure au bulletin annuel de situation, l'assuré devra ajouter 110 francs ou 100 francs d'allocation de l'Etat selon qu'il aura eu n'aura pas élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans.

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie « La Fraternelle » exécutera, le dimanche 1er juin 1913, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

1. Le Héros, pas-redoublé, G. Allier ; 2. Néron au Cirque, tantaisie, Guillement ; 3. Le Prophète, tantaisie, Meyerber ; 4. Les Noces de Marionnettes, fantaisie, Turine ; 5. Filiette et Grand'Mère, J. Heymans ; 6. Péché Mignon, polka, V. Gentil.

AUTOUR DE LILLE

HEM

On a volé M. Rémy Demeulemester, 55 ans, garçon brasseur, et domicilié dans une dépendance de la brasserie Desprez-Brabant. L'intéressé a en effet constaté la disparition d'une somme de 270 francs sur 600 francs qu'il avait déposés dans un meuble qu'il n'avait pas visité depuis 3 mois. Une enquête.

FLERS

Le conseil municipal se réunira en session budgétaire de mai, le dimanche 1er juin, à 9 heures et demie du matin.

NORD

DOUAI

Notre caserne de gendarmerie. — La construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie dont on parle depuis déjà pas mal d'années, va enfin entrer dans la période de réalisation.

Cette nouvelle caserne, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, sera construite place Saint-Vasset, sur l'emplacement de l'ancienne prison.

L'adjudication en aura lieu à la Sous-Préfecture de Douai, le samedi 28 juin à 11 heures du matin. Elle comporte six lots :

1° Terrassements, maçonneries, pierre, fers 87.547 fr. 51.
2° Charpente et menuiserie, 51.383 fr. 60.
3° Couverture en pannes, 7.842 fr. 25.
4° Zinguage, gaz et eaux, 9.258 fr. 70.
5° Plafonnage, 13.033 fr. 76.
6° Peinture et vitrerie, 7.434 fr. 12.

Une Kermesse dans le quartier de l'Abattoir. — Nous avons relaté, récemment, que le Conseil Municipal avait voté le rétablissement des fêtes de quartier et décidé d'en subventionner cinq chaque année.

La première de ces fêtes aura lieu dans le quartier de l'Abattoir, les dimanche 15 et lundi 16 juin prochain. En voici le programme :

Journée du dimanche 15 juin. — A 9 heures du matin, salves d'artillerie annonçant la fête.

A 2 heures et demie du soir, défilé à travers la ville des Sociétés participant à la fête. Départ de la Cour de France, rue de Paris.

A 3 heures et demie, près de l'Abattoir, concert par l'Union Musicale.

A 4 heures et demie, près de l'Esplanade, concert par l'Union Musicale.

A 5 heures et demie, course cycliste à la valise, organisée par le Cycle-Club Douaisien (40 francs de prix).

A 8 heures et demie, embrasement général de la rue Deforest.

A 9 heures, rue Deforest, bal à grans orchestre, avec le concours de l'Union Musicale.

Sur toute la fête, manège, balançoires, tirs, fritures, massacres, etc.

Journée du lundi 16 juin. — Continuation des jeux forains.

A 6 heures du soir, près de l'Esplanade, jeu tricolore (15 francs de prix).

A 8 heures 3/4, au Centre, jeu de pains mélassés (15 francs de prix).

A 7 heures et demie, près de l'Abattoir, mât de cocagne, garni de nombreuses et jolies primes.

A 8 heures et demie, illuminations.

A 9 heures, bal à grand orchestre, avec le concours de l'Union Musicale.

Concours de juments poulinières. — Un concours de juments poulinières et de pouliches de gros trait âgées de 3 ans, aura lieu à Douai le samedi 28 juin, pour les animaux provenant des arrondissements de Lille, Douai et Valenciennes.

SOMAIN

Acte de dévouement. — M. Alphonse Courbet, 4 maîtrisé, rue de Villers, au moment de la sortie des Ecoles, un cheval emballé appartenant à M. Vicart-Leanes.

AUBY

Tentative de suicide. — Mme Mathilde Vandendriessche, âgée de 45 ans, ménagère, d'origine belge, qui vit séparée de son mari, ayant conçu un vif chagrin, résolut de mettre fin à ses jours et se jeta dans le

---

Feuilleton du 30 mai 8

Les Destructeurs du Monde

par Paul-Yves SEBILLOT

Néanmoins, la fatigue commençait à se faire sentir parmi les hommes, car l'attente au poste de combat pendant plusieurs heures exigeait d'eux une attention soutenue, et la crainte des torpilleurs maintenait tout l'équipage en alerte.

Au bout d'un certain temps, les projecteurs s'allumèrent à nouveau et d'une lueur rapide, balayèrent la mer tout autour du croiseur.

Un cri jaillit de la hune :

« — Les torpilleurs par tribord devant ! »

Tout le monde regarda dans la direction indiquée par la vigie, et l'on aperçut au, puis deux, puis trois longs fuseaux noirs qui, bondissant au milieu des vagues, se déplaçaient rapidement sur une ligne perpendiculaire à la route que suivait le «Kaiserin Augusta ».

Sur l'ordre du commandant Herrmann une fusée rouge fut lancée et décrivit dans le firmament une trajectoire lumineuse.

C'était le signal convenu pour avertir les commandants des torpilleurs qu'ils étaient découverts. En même temps, un marconigramme fut envoyé à l'amiral pour lui annoncer la nouvelle.

La réponse arriva bientôt après : ordre de virer du bord et de rallier Cuxhaven, la manœuvre étant terminée.

— Renvoyez l'équipage aux hamacs, ordonne alors le commandant Herrmann, en s'adressant aux deux officiers, et ne conservez que la bordée de quart. Vous réduirez la vitesse à douze nœuds et vous vous maintiendrez à cette allure jusqu'à nouvel ordre. N'oubliez pas aussi de faire allumer les feux, car tout est à présent terminé, notre objectif est atteint et nous rentrons. Bonne nuit, messieurs ! »

Le commandant s'éloigna ; le lieutenant Schmidt et l'enseigne Steinfelz restèrent de nouveau seuls sur la passerelle.

Le croiseur ayant ralenti sa vitesse, vira de bord en décrivant sur la mer un large cercle, puis il mit le cap sur Cuxhaven.

L'enseigne Steinfelz poussa un soupir de soulagement. C'était un gros Germain très pacifique et qui n'aimait pas ces manœuvres nocturnes pendant lesquelles, tous feux éteints, le navire marche à l'aventure non sans courir de risques.

Au bout d'un certain temps, il reprit la conversation engagée avec le lieutenant Schmidt ; la passage non loin d'eux du groupe des torpilleurs ennemis qui rentraient aussi Cuxhaven leur fournit un thème à discussion entre les avantages respectifs des torpilleurs et des croiseurs. L'enseigne avait commencé à faire l'éloge de ces dernières navires dont les cabines étaient plus larges, étant capital pour cet ami du bien-être et de la tranquillité, quand leur dissertation fut interrompue par l'arrivée d'un matelot porteur d'un marconigramme de l'amiral ainsi conçu :

« Cuirassé « Bayern ». Bord, 5 h. 15 matin.

« Apercevons sur l'horizon nord un corps volumineux, probablement un bolide qui paraît se déplacer lentement. Vous devez l'apercevoir par votre hanche de bâbord. Il semble marcher de façon à couper votre route. Observez-le et envoyez constatations à amiral ».

Quand le lieutenant eût déchiffré la note officielle, il la tendit à l'enseigne, qui fut non moins stupéfait.

— C'est étrange cela, par exemple ! s'exclama-t-il. Avez-vous vu déjà des bolides, vous ?

— Non, jamais ! et je serais curieux d'en voir un, et, puisque l'occasion s'en présente, lâchons d'observer ce phénomène.

La nuit n'était plus si épaisse, les lueurs qui précédent le jour permettaient de voir à une certaine distance, et le brouillard s'était un peu dissipé.

Les deux officiers braquèrent leurs jumelles dans la direction indiquée ; ils ne distinguèrent rien d'abord, mais au bout d'une minute le lieutenant crut avoir aperçu quelque chose comme la lueur d'un projecteur électrique.

— Mais c'est impossible ! s'écria-t-il, cette lumière proviendrait-elle d'un bâtiment passant au large ? cependant, étant donné le point où j'ai cru la voir, il ne peut s'agir d'un de nos navires puisque tous sont en avant de nous ou du côté opposé.

— C'est sans doute un paquebot, hasarda Steinfelz.

— C'est peu vraisemblable, car ils passent d'habitude plus au Nord.

A ce moment, un marin parut, apportant une nouvelle dépêche que Schmidt lut à haute voix à la lueur de la lanterne, à présent démasquée.

« Bayern », 5 h. 45.

« Le bolide signalé, après avoir ralenti sa vitesse, a paru rester un moment immobile, puis il s'est éteint subitement. Ne l'apercevons plus. Avez-vous constaté phénomène ? on entendu bruit d'explosion ? »

— Eh bien ! s'exclama Schmidt, Je n'avais pas rêvé, ma lueur émanait bien du bolide ! Et, prenant son calepin, il inscrivit au crayon la réponse suivante :

« Kaiserin Augusta ». Bord, 5 h. 55 matin, à cuirassé « Bayern ».

« Lueur aperçue vers horizon nord à 5 h. 40. Eteinte presque aussitôt après.

« Aucun bruit d'explosion entendu.

« L'officier de quart : Lt Schmidt. »

Ayant détaché la feuille du block-notes, il la remit au matelot qui courut la porter au poste de transmission, après cela il observa de nouveau l'horizon à l'aide de ses jumelles, sans découvrir encore le bolide signalé.

— Je crois bien, dit-il d'un ton dépité en se tournant vers Steinfelz, que nous ne verrons pas le météore ; il a dû, s'il a éclaté, exploser hors de l'atmosphère car le bruit de la détonation n'est pas parvenu jusqu'à nous.

— C'était sans doute un corps lumineux par lui-même...

— Probablement, car si le contact avec les couches d'air l'avait enflammé, nous aurions entendu l'explosion. Donc, elle a dû se produire dans un endroit où le son ne peut pas se propager.

— C'est dommage, car nous étions bien placés pour voir sans danger un phénomène aussi rare que curieux.

— Sans danger ! mais s'il était tombé sur notre croiseur, nous aurions été écrasés, anéantis, noyés !

— Oh ! mais c'est un genre de mort qui ne me plaît pas du tout ; répliqua l'autre officier.

— J'en préfère aussi un autre, répondit le lieutenant, quoique...

Il n'acheva pas sa phrase et poussa un cri de surprise en apercevant dans le ciel sidéroïde qui se dirigeait vers le zénith !

— Wolfgang ! cria-t-il à un jeune aspirant qui passait sur le pont, vouez vite réveiller le commandant, le navire est en danger !

Le jeune marin s'dirigea rapidement vers la cabine du chef ; quelques instants après le commandant en sortait et se dirigeait vers la passerelle.

— Qu'y a-t-il donc, lieutenant ? demanda-t-il, un peu inquiet.

— Mais le bolide vient sur nous, mon commandant ! regardez, il grossit à vue d'œil ! »

Et, en effet, le météore s'avançait majestueusement.

Sa forme était ovoïde, mais son éclat semblait très faible, si faible même que Steinfelz en fit la remarque :

— C'est étonnant comme il brille peu, on dirait qu'il est presque éteint...

— C'est sans doute pour cette raison que, du *Bayern*, on l'a perdu de vue, remarqua Schmidt ; son éclat a en diminuer brusquement et au poste d'observation on aura cru qu'il s'éteignait.

— Pourtant, ils doivent le voir à présent ».

Un matelot monta à cet instant sur la passerelle et présenta au commandant un marconigramme ainsi rédigé :

Bayern. Bord, 6 h. matin.

« Apercevons de nouveau bolide dans votre direction. Le voyez-vous ? »

Le commandant rédigea de suite la réponse que le marin alla porter au poste de transmission ; elle était ainsi conçue :

Kaiserin Augusta. Bord, 6 h. 05.

« Bolide en vue, se dirige vers nous. Eclat très faible ».

Au poste de télégraphie, l'officier de service expédia la réponse, et presque aussitôt après l'appareil enregistreur transmettait une nouvelle dépêche :

Bayern. Bord, 6 h. 10.

« Pouvez-vous calculer approximativement dimensions bolide ? à quelle dist... ».

Le reste de la communication ne put être déchiffré, car une série de crépitements se produisit dans l'appareil qui cessa de fonctionner. L'officier envoya le plantons prévenir le commandant de ce fait inexplicable. Celui-ci quitte la passerelle et gagna le poste télégraphique.

— Les ondes hertiennes ne passent plus, mon commandant ! lui déclara avec aplomb l'officier de service qui l'avait fait prévenir.

— C'est sans doute le voisinage du météore qui trouble les communications ; lui répondit son chef. Ce phénomène est curieux, mais il peut s'expliquer par une perturbation générale causée par la présence inéolite de ce corps céleste qui doit faire dévier les ondes de transmission.

Restez à l'appareil, et s'il se remet à fonctionner, faites-moi parvenir de suite les dépêches enregistrées ».

(*A suivre*).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PARSA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
95, rue Nationale, Lille
m.H.P